

# Challenge des trois lacs (C3L)

## Règlement sportif

### Article 1 / Buts

- La FVLJ souhaite développer le plaisir de naviguer en régate et favoriser les contacts interclubs dans la région 2.
- Le Challenge des 3 Lacs (C3L) s'adresse aux cadets A et B, juniors des séries : Optimist, Laser 4.7, Laser radial, 420 et 29er.

### Article 2 / Calendrier

- Les régates se courent en général sur 5-6 week-ends dans la région 2.
- La saison du championnat débute en janvier pour se terminer en décembre.
- Les dates des régates sont proposées par les responsables juniors. Le programme sera publié dans les pages juniors du site Internet de la FVLJ. (<http://www.fvlj.ch>) ainsi que sur manage 2 sail.
- Après cette publication, en cas d'extrême nécessité, la commission junior se réserve la possibilité de modifier une date ou encore un lieu.
- Tout changement sera notifié aussi rapidement que possible sur le site et sur manage 2 sail.

### Article 3 / Participation

Le championnat est ouvert à tous les navigateurs/trices licenciés : Le responsable du bateau devrait être titulaire de la carte de membre Swiss Sailing.

Il est admis qu'un débutant puisse courir au maximum les trois premières régates C3L de sa carrière de navigateur sans licence.

- Cadet A : les enfants jusqu'à l'année de leurs 15 ans.
- Cadet B : les enfants jusqu'à l'année de leurs 11 ans.
- Juniors : les jeunes jusqu'à l'année de leurs 20 ans. Des participants >20 ans peuvent participer, mais seront classés séparément dans le classement final.

### Article 4 / jauge

Les bateaux devront être en conformité avec la jauge de la Classe concernée.

L'esprit sportif des C3L tolère néanmoins la plupart des bateaux de clubs non jaugés afin que des débutants puissent goûter aux premières joies de la régate.

**Les navigateurs sont tenus de garder leur numéro de voile pendant toute la saison.** Dans des cas exceptionnels, la commission junior peut approuver une demande écrite du navigateur de changer le numéro de voile.

### Article 5 / Classement des régates C3L

Le système de points à minima sera retenu pour le classement de chaque régate.

Les organisateurs/trices d'une manche de C3L établissent un classement interne et procèdent également à la remise des prix pour l'événement.

Les trois premiers de chaque catégorie reçoivent un prix.

Les trois premiers juniors B de la catégorie Optimist reçoivent également un prix.

Chaque président de comité de course remet à la fin du week-end une **liste des résultats comportant toutes les manches courues** au responsable FVLJ du classement annuel de la C3L à [juniors@fvlj.ch](mailto:juniors@fvlj.ch). A choix, il met la liste à disposition via manage 2 sail.

La liste doit contenir : nom, prénom, **année de naissance**, club, numéro de la voile.  
Les dns, dnf etc sont à mentionner en lettres et non pas en points.

### ***Recommandations aux clubs organisateurs d'une régates C3L***

- Respecter le présent « règlement sportif »
- Prévoir un jury sur l'eau (si possible officiel)
- Faire en sorte que le bord de près fasse entre 300 et 600 m et que sa durée de navigation ne dépasse pas 20 minutes
- Le parcours d'une manche devrait pouvoir s'accomplir en 25 à 40 minutes
- Poser la bouée de dégagement afin qu'un bord de largue de 100 m fasse partie du parcours de la régates
- Envoyer au plus vite « L'avis de course » à [juniors@fvlj.ch](mailto:juniors@fvlj.ch) pour publication sur le site de la FVLJ. Une publication sur manage 2 sail est souhaitable.
- Prévoir une finance d'inscription de 15.- pour les optimists, 20.- pour les Laser et 40.- pour les 420 et les 29er
- Le samedi, remettre la liste des inscriptions au responsable des classements de la FVLJ, avec les indications du Nom, Prénom / Année de naissance / Club / No de la voile du jour.

### **Article 6 / Classement final annuel du Challenge C3L**

- 1 - Chaque manche (même biffée) de chaque régates sera prise en compte pour l'établissement du classement général final.
- 2 - Tous les concurrents/tes classé/es à au moins une régates figureront au classement général final, à l'exception des > 20 ans (Laser/420/29er)

3 - Ce classement est établi selon la formule suivante :

$$\text{Calcul des points par manche : } P_N^M(x) = \frac{N-x+1}{N} \cdot 100 \cdot \frac{\frac{3N}{2}}{N+M}$$

**N** Nombre de bateaux annoncés par manche.

**M** De la saison passée est retenue la moitié du maximum des participants de la série. Il faut retenir le chiffre pair le plus proche. M est le chiffre valable pour toute la saison (par exemple pour les Optimist M = 16).

**x** Rang obtenu par le participant dans la manche correspondante.

En fixant le paramètre M pour une saison pour chaque série, la formule peut être simplifiée et le nombre de points par manche peut être calculé avec les formules suivantes :

$$\text{Optimist : M = 16} \quad \frac{N-x+1}{32+2N} \cdot 300$$

$$\text{Laser 4.7 : M = 5} \quad \frac{N-x+1}{10+2N} \cdot 300$$

$$\text{Laser radial et 29er : M = 7} \quad \frac{N-x+1}{14+2N} \cdot 300$$

### Article 7 / Attribution des challenges C3L

La remise des challenges C3L aura lieu lors de la dernière régata de la saison. Tous les concurrents classés se verront attribué un prix souvenir, à l'exception des > 20 ans (Laser/420/29er).

**Pour le classement annuel C3L, seuls les navigateurs et navigatrices de la région 2 sont pris en compte. Les marins des autres régions restent classés dans le classement général, mais ils ne sont pas inclus dans le classement annuel C3L. Les prix indiqués ci-dessous vont aux marins de la région 2. Un challenge C3L pour chaque série sera attribué (par bateau) :**

- Au 1<sup>er</sup> du classement annuel C3L de chaque série
- Au 1<sup>er</sup> B pour la classer optimist
- À la première fille de chaque série

*Approuvé à Neuchâtel, le 7 juin 2020 par la commission juniors FVLJ.*